

Réf: Dossier N° 073357

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OKALEC CI »

Siège social Abidjan, Abobo, CLOUETCHA, Lot 5144, Ilot 524

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 27/12/2021, reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 12/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKALEC CI »

Objet : La construction immobilière ;
Tous Bâtiments de Travaux Publics ;
Le lotissement ;
La vente de terrains ;
La prestation de services multiples (électricité, plomberie, froid industriel et autres...) ;
L'administration, la location et l'exploitation, la vente desdits biens meubles et immeubles ;
Toutes activités liées à l'objet précité

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, CLOUETCHA, Lot 5144, Ilot 524

Dirigeant(s) : M OKA WILLY DÉSIRÉ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00467 du 26/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03180/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

